

Mars
2026

MAZIÈRES INFOS

n°260

Le bulletin d'information mensuel de la commune

14 & 15 mars

Représentation théâtre jeunes



15 & 22 mars

Élections municipales

21 mars

Concours de palets (Palet
Maziérais)

25 mars

L'attaque des écureuils
(Bibliothèque)

27 mars

Assemblée générale
(TEMATOUT)

29 mars

Chasse aux oeufs (Comité des
Fêtes)

12 avril

Tournoi de Tak Tik (APEL)

30 avril

Assemblée générale (Théâtre)

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA
MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr

www.mazieres-en-mauges.fr



Merci

Le 15 mars prochain, une nouvelle équipe municipale sera élue, cela marquera la fin de mes 31 années de vie et d'engagement politique. J'ai eu la chance d'être adjoint pendant 2 mandats puis maire pendant 3 mandats.

Être maire est sans doute le plus beau des mandats mais aussi le plus éprouvant. C'est participer à façonner un territoire, accompagner ses habitants à chaque heure du jour et à toutes les étapes de la vie, partager des grandes joies mais aussi des grandes peines.

Être maire, c'est être le premier des élus, mais seul on ne peut rien. C'est s'adapter, écouter, parfois sans complaisance, accompagner, donner des repères, maîtriser les dossiers, s'exposer, convaincre en cultivant l'esprit d'ouverture et l'art de la nuance, faire confiance aux autres et se faire confiance, travailler en partenariat. C'est aussi travailler avec l'équipe municipale et s'appuyer sur les compétences des agents de la collectivité, c'est coopérer avec les acteurs du territoire comme l'intercommunalité, les services de l'État, les grands opérateurs, les associations, les entreprises.

La décision de s'engager pour faire prospérer le bien commun implique des adaptations dans sa vie personnelle et professionnelle. C'est aussi demander chaque jour des sacrifices à ceux qu'on aime. C'est leur prendre du temps pour en donner aux autres.

Être maire, c'est s'inscrire dans les pas de ceux qui m'ont précédé, mais c'est aussi savoir passer le flambeau.

Pour chacun d'entre vous, pour celles et ceux qui se reconnaîtront dans ces lignes : MERCI

Guy SOURISSEAU

Le Conseil Municipal du 06 mars 2026 en bref

FINANCES :

Les comptes financiers uniques ont été approuvés.

Celui du budget communal présente un excédent de fonctionnement de 743 187,73 € sans compter les reports 2025, et un déficit d'investissement de 416 145,60 €. Avec les résultats antérieurs, la section de fonctionnement présente un excédent cumulé de 1 286 576,73 € et la section d'investissement un déficit de 286 429,06 €. Après avoir intégré les restes à réaliser, une partie de l'excédent de fonctionnement est affectée à l'investissement pour couvrir les besoins, soit 286 429,06 €, le solde étant reporté sur le budget 2026 soit 1 000 147,67 €.

Celui du budget ZAC du Pré de l'Île présente un déficit de fonctionnement de 131 984,25 € sans compter les reports 2025, et un déficit d'investissement de 72 054,77 €. Avec les résultats antérieurs, la section de fonctionnement présente un excédent cumulé de 113 455,58 € et la section d'investissement un excédent cumulé de 54 113,39 €. Le solde de 131 984,25 € est reporté sur le budget 2026.

Les budgets prévisionnels 2026 ont ensuite été adoptés en reprenant les résultats antérieurs.

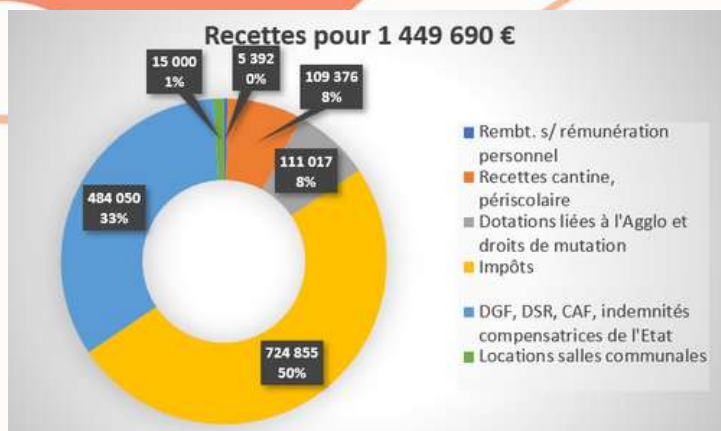
Le budget communal s'équilibre en fonctionnement à 2 449 837,67 €. Le taux d'épargne brut de l'exercice s'élèvera à 40 %. La section d'investissement s'équilibre à 2 021 750,15 €. Les travaux de voirie et d'effacement des réseaux sont engagés, des crédits ont été prévus pour l'achat de matériel technique, le renouvellement des serrures électroniques, les travaux de mise aux normes incendie de la salle polyvalente, l'extension du centre technique municipal, et le déploiement de la vidéoprotection.

Le budget ZAC du Pré de l'Île s'équilibre en fonctionnement à 836 535,58 € et en investissement à 820 113,39 €.

Compte tenu de la situation financière, les élus ont souhaité neutraliser la revalorisation des bases locatives fixée par la loi de finances (+0,8%), aussi une diminution de 1% du taux fiscal pour le foncier bâti a été voté, les autres taux ont été reconduits. Ils s'établissent donc pour 2026 à 40,36 % pour le foncier bâti, 43,72 % pour le foncier non bâti et 11,69 % pour la taxe d'habitation.

Budget 2026

prévisions des opérations réelles de fonctionnement



Loisirs Pluriel - participation communale

L'association Loisirs Pluriel de Cholet propose un accueil paritaire pour les enfants en situation de handicap ou non, afin de permettre à tous, d'évoluer, de grandir et de vivre ensemble dans le respect de la différence de chacun. Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée avec Cholet Agglomération, chaque commune verse une participation financière à l'association. Pour la commune de Mazières, cette participation s'élève à 282 € pour 2026.

TEMATOUT - participation communale

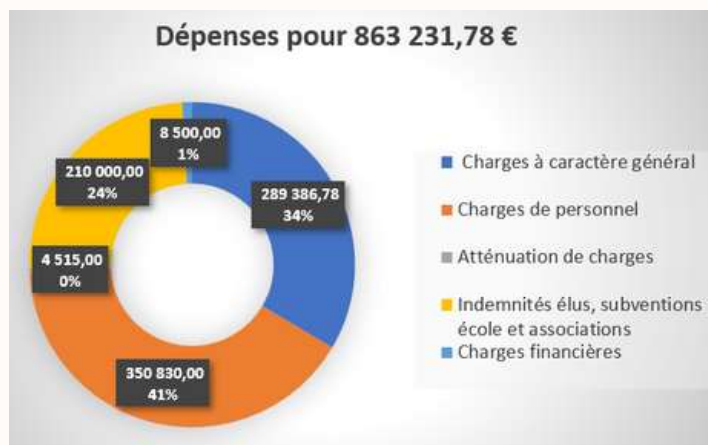
La participation de l'année s'élève à 20 935,58€.

Subventions aux associations

Le détail de l'enveloppe budgétaire dédiée aux subventions aux associations est la suivante :

Cyclo club 250 €	US Puy Maz Tess 3 000 €
Volley 300 €	Comité des Fêtes 500 €
Badminton 500 €	Défense des Cultures 335 €
Paroisse 250 €	La Ronde des bambins 200 €
ADMR 200 €	
Ludigym 500 €	

Une subvention exceptionnelle de 2 700 € est votée pour l'OGEC pour l'aide au financement de travaux pour lutter contre le radon et une subvention exceptionnelle de 500 € est votée pour l'APEL pour l'aide à l'achat de matériel pour la kermesse et le marché de Noël.



Droit de préemption urbain

Cholet Agglomération dispose de la compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) et est de plein droit compétente depuis le 24 février 2026 en matière de Droit de Préemption Urbain (DPU).

Cholet Agglomération, ne souhaitant exercer ce droit que pour des opérations d'aménagement relevant de sa compétence, a proposé de ne conserver que la partie du DPU concernant les zones économiques UY et AUY et de déléguer le DPU relatif aux autres zonages U et AU à ses communes membres.

Aussi, le Conseil municipal accepte la délégation partielle du droit de préemption urbain par Cholet Agglomération concernant les zones U et AU.

Cette délégation permettra à la commune de répondre aux Déclarations d'Intention d'Aliéner formulées à l'occasion d'une vente immobilière réalisée dans ces zones.

Mise en place d'une opération d'autoconsommation collective

Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le centre technique municipal et le foyer des sports. Leur production annuelle est estimée à 53 MWh. La consommation annuelle globale des bâtiments communaux est de 122 MWh. Selon les calculs du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Moires (SIEMML) 26,6 % de cette consommation pourrait être couverte par la production locale.

Le Conseil municipal approuve la mise en place d'une opération d'autoconsommation collective, approuve la convention proposée par ENEDIS et désigne la commune de Mazières en qualité de Personne Morale Organisatrice de l'opération.

Les actualités communales, associatives et intercommunales



NOUVEAU !

CONCOURS DE PALETS
SAMEDI 21 MARS 2026
MAZIÈRES EN MAUGES
SALLE DES SPORTS

LAITON EN DOUBLETTE

16€ Par équipe Inscription : 13h15
Prévoir ses palets Début : 14h00
Limité à 54 équipes

En 6 parties
2 qualif + 4 classement

13 points, 3 palets par joueur

PRINCIPALE		CONSOLANTE	
1er	100€ + Coupes	1er	40€ + coupes
2eme	60€ + lots	2eme	30€ + lots
3eme	50€ + lots	3eme	20€ + lots

Un lot pour tous
Pré- 06 21 94 63 87
inscriptions palet_mazierais@yahoo.com



"Mission archéo, sur les traces des fouilles anciennes" vous emmène dans les lieux emblématiques de la commune de Mazières. Cet itinéraire invite à vous équiper du kit du parfait petit explorateur et à rencontrer d'autres jeunes archéologues, pour découvrir les richesses enfouies de Mazières-en-Mauges.

Pour vous immerger dans ce parcours riche en découvertes, munissez-vous de votre smartphone, choisissez votre mission sur l'application gratuite Baludik, cherchez les indices, débloquez des contenus et réalisez les défis proposés !

• Téléchargez gratuitement l'application Baludik et laissez-vous guider par l'aventure !

DIMANCHE 12 AVRIL 13H30

TOURNOI de TAC-TIK

10€ par équipe de 2

1 lot à gagner par équipe

BUYETTE, CRÊPES ET BONBONS

Salle de la Gagnerie Mazières en Mauges

inscriptions jusqu'au 8 avril

Logos: CLASSEO, LUDIQUE, PARC ORIENTAL, CÔTE D'OR, BIOPARC, LEGENDIA, NÂNDIA.

ORGANISÉE PAR L'APPEL DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH SAISON 2026

RANDONNÉE 31 MAI 2026

Départ à partir de 8h30

Pour toute la famille

Inspection et paiement sur place
5€ avec assiette garnie
3€ sans assiette
2€ enfants de moins de 12 ans

Nous vous proposons 3 parcours, du débutant au plus aguerri !
5 kms : parcours vert
10 kms : parcours rose
16 kms : parcours violet

Départ et arrivée à la salle des sports de Mazières
Ravitaillement sur tous les circuits
Assiette des courageux en récompense !!

OPÉRATION BENNE À FERRAILLE ET PAPIER ÉCOLE SAINT-JOSEPH

prospectus
Journaux
Catalogues
Magazines

RENDEZ-VOUS LE 6 JUIN 2026 DE 9H00 À 17H00

AU PARKING DE L'ENTREPRISE MGP
ZONE INDUSTRIELLE DE MAZIÈRES
ROUTE DE NUAILLE

TOUS LES MÉTAUX SAUF :
• BOUTEILLE DE GAZ ET EXTINCTEUR
• PNEU AVEC OU SANS ROUE
• RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR
• MATÉRIELS INFORMATIQUES ET TÉLÉVISEURS



La sélection du mois



Alexis, est divorcé de Marie, avec laquelle il a eu une fille, Clara.

Un soir, Clara, 17 ans, est grièvement blessée dans un accident de la route. Elle reste huit mois dans le coma.

Cet événement crée un électrochoc, aussi pour ses parents, qui change totalement leur trajectoire de vie.

A son réveil, entourée de ses parents, elle est changée : elle est désormais dotée d'un don de voyance et peut entrer en connexion avec certaines blessures des personnes qui l'entourent.

Ce roman intense, inspiré de faits vécus par l'auteur, mêlant tendresse, humour et approche psychologique, est habité par la présence lumineuse de la jeune Clara.

Ce livre, agréable à lire, est à votre disposition dans votre bibliothèque « A livre ouvert » de Mazières.



L'Amicale Pétanque Maziéraise (APM) débute la saison 2026 le :

Mardi 31 mars à 14h à l'aire intergénérationnelle

Pour les personnes intéressées :

Les inscriptions se feront sur place.

Amicalement.

Le bureau

Les actualités communales, associatives et intercommunales



- Le **repair' Café** : Ne jetez plus et réparons ensemble vos objets du quotidien ! Le 4^e samedi de chaque mois, rejoignez les bénévoles du CSI Chlora'fil, Salle Relais Chlora'fil Place Hubert Cassin à Trémentines (ou foyer des jeunes) pour tenter de sauver vos objets cassés de 9h à midi, autour d'un café !
Participation libre.
(Attention, pas de lave-vaisselle, ni lave-linge, ni sèche-linge).
Prochaines dates : Samedi 28 mars et samedi 25 avril.

En mai pas de repair café à Trémentines mais un **Repair café exceptionnel pour le Troc de Plants du samedi 09 mai au CSI Chlora'fil** 40 bis rue de la Libération 49340 Nuaillé.

- En partenariat avec l'éclaircie, le C.S.I. Chlora'fil est **relais mobilité Mobil'Izi** et peut mettre à disposition un scooter électrique ou une voiturette électrique pour une durée limitée. Uniquement pour les personnes en recherche d'emploi, en formation ou stage.

TARIFS scooter : 5€/jour ou 25€/semaine ou 100€/mois

TARIFS Voiturette : 7€/jour ou 35€/semaine ou 140€/mois

Quelles conditions?

- Avoir au moins 16 ans
- Posséder un permis BSSR/AM ou permis B
- Résider ou travailler dans l'une des 7 communes du territoire du C.S.I. Chlora'fil (Trémentines, Vezins, Nuaillé, Chanteloup-Les-Bois, Mazières-en-Mauges, Toutlemonde et La Tessoualle)

- Accueil de Loisirs 11-17 ans Chlora'fil pour les vacances de printemps (DU 13 AU 24 Avril 2026)
Les inscriptions débuteront le mercredi 25 mars de 14h30 à 17h30 sur les trois communes suivantes :TOUTLEMONDE, LA TESSOUALLE, et VEZINS
(Vous pouvez vous inscrire où vous le souhaitez même si ce n'est pas votre commune d'habitation)
Les inscriptions continuent du 26 mars jusqu'au 03 avril au CSI Chlora'fil de Nuaillé aux horaires d'ouvertures.

-**Atelier Véolia télérelève** Jeudi 09 AVRIL 18h00 au CSI Chlora'fil Nuaillé. Se connecter au compte Véolia, gérer ses alertes, sa consommation.

Les aventures de Suzette ou la chronique du



Au marché cette semaine, Suzette croise sa voisine Gisèle. Ravie de la voir, elle en profite pour lui demander des nouvelles de sa sœur, qui souffre de troubles de la mémoire. Gisèle lui raconte que sa sœur se rend désormais 2 jours par semaine à l'Accueil de jour.

Suzette ne connaît pas cette structure, Gisèle lui explique que c'est un lieu d'accueil pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, qui proposent différentes activités : ateliers mémoire, jeux, travaux manuels ou moments d'échanges. Ces temps permettent de stimuler les capacités de la personne, de maintenir un lien social et d'éviter l'isolement.

L'accueil de jour offre également un véritable temps de répit aux aidants proches. Pendant que la personne est accompagnée en toute sécurité, eux peuvent souffler, sortir, se reposer ou simplement prendre un moment rien que pour eux.

C'est la coordinatrice du CLIC qui les a informés de l'existence de cette structure et des aides possibles pour le financement.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) : réception uniquement sur RDV ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00.

- uniquement sur rendez-vous à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagny)

- ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34

clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

